

































Enfin, afin de respecter la réglementation DT/DICT qui s'impose au SDEHG, en 2024 est prévu le commencement de la relève des réseaux d'éclairage public en classe A. Ainsi, dans le cadre de l'autorisation de programme créée en 2022, il sera proposé d'inscrire en 2024 un montant de 1 M€ de crédits de paiement. En complément, 200 000 € de crédits seront proposés en vue de l'acquisition du plan de corps de rue simplifié (PCRS) sur la partie sud du département. Ainsi, la prévision 2024 afférente à la cartographie des réseaux est de 1,2 M €.